

## PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE CONTRE LE CAMBRIOLAGE

### Nos conseils

- Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux. Un système d'alarme peut toujours être utile.
- Fermez votre porte à double tour lorsque vous êtes chez vous.
- N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou dans la boîte à lettres.
- Laissez un double chez une personne de confiance.
- Changez votre serrure si vous avez perdu vos clés.
- Placez vos bijoux et valeurs en lieux sûrs (les piles de linge sont les cachettes les plus connues).
- Certains cambrioleurs utilisent des signes de reconnaissance tracés au stylo, au crayon ou à la craie. Si vous voyez de tels signes, recopiez-les sur un papier, effacez-les et parlez-en aux policiers ou aux gendarmes de votre secteur.

### Que faire en cas d'absence durable ?

- Avisez vos voisins ou le gardien de la résidence.
- Votre domicile doit paraître habité : demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets, taillez votre pelouse avant de partir.
- Signalez votre absence au commissariat de police dans le cadre des opérations " Tranquillité vacances ", une tournée de surveillance sera alors mise en place.
- Faites suivre votre courrier ou faites le prendre par une personne de confiance : une boîte à lettres débordante de plis révèle une longue absence.
- Ne laissez pas de messages sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence ou transférez vos appels si vous le pouvez.
- Ne signalez pas votre absence sur les forums internet.